

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 31 (1939)  
**Heft:** 11

**Artikel:** L'œuvre d'une vie : les trente ans des Annales  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-384202>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'oeuvre d'une vie.

## Les trente ans des Annales.

Il y a trente ans, Edgard Milhaud, professeur à l'Université de Genève prit l'initiative de publier les *Annales de la régie directe* qu'il transforma en 1925 en *Annales de l'économie collective*. Son but était de fournir une documentation objective et rigoureusement scientifique sur toutes les formes de la nationalisation et de la communalisation des services publics. Cette idée lui vint lorsqu'il constata avec quelle absence de scrupules la grande presse menait campagne contre toutes mesures d'exploitation par des collectivités publiques.

Dans l'article programme qu'il publia dans le premier numéro des *Annales de la régie directe*, Edgard Milhaud soulignait que « le transfert aux collectivités publiques de la propriété et de l'exploitation d'entreprises industrielles et commerciales est l'un des grands faits sociaux de notre temps. De plus en plus les Etats et les communes possèdent, produisent, vendent. De plus en plus, ils renoncent au système qui consistait à déléguer soit à des particuliers, soit à des collectivités capitalistes, la gestion et même la propriété des services économiques d'intérêt public, et ils en assument eux-mêmes la charge, les gèrent directement, les prennent en régie directe. Toute une évolution se poursuit sous nos yeux en ce sens avec l'exactitude que la science réclame, les faits essentiels.

Ce mouvement ajoutait-il présente aussi un vif intérêt au point de vue pratique. Ce sont d'ordinaire les industries et les commerces constitués à l'état de monopole qui sont nationalisés ou municipalisés: or, il est de l'intérêt évident des masses que les monopoles soient soustraits à la gestion capitaliste et remis à la collectivité ».

Edgard Milhaud resta fidèle à ce programme durant ces trente ans sans aucune défaillance malgré les pires difficultés et au prix des plus grands sacrifices personnels. Inlassable, il poursuivit son œuvre et réunit année après année une riche documentation que l'on consulte toujours avec le plus grand profit. La place nous manque ici pour énumérer toutes les études que sa revue publia. Le dernier numéro de sa revue en a fourni s'énumération et cité les hommes éminents qui lui consacrèrent d'importantes contributions.

L'idée d'entreprendre une campagne systématique en faveur de la régie directe et de l'économie collective lui fut suggérée par la nationalisation des chemins de fer suisses. Il avait constaté avec quel manque de scrupules la grande presse critiquait à l'étranger le rachat des réseaux de chemins de fer suisses. Il en fut scandalisé. Il réfuta point par point cette documentation spécieuse. Il publia en 1901 une étude sur le rachat des chemins de fer dont le premier chapitre traita cette question: comment les grandes compagnies

travaillent l'opinion publique. Ce fut le point de départ de son œuvre féconde. Pendant plusieurs années Edgard Milhaud s'assigna la tâche de publier dans tous les organes indépendants qui lui étaient accessibles des réfutations aux informations tendancieuses ou matériellement fausses que la grande presse publiait lorsque de gros intérêts étaient menacés par un projet de nationalisation ou de monopolisation.

Ce n'est qu'au début de 1908 que sortit de presse le premier numéro des Annales de la régie directe dont Edgard Milhaud assuma seul la responsabilité et les frais.

On a peine à s'imaginer la somme de travail qu'une telle entreprise lui occasionna au cours de ces trente années. La persévérance soutenue par une volonté inébranlable lui firent triompher de toutes les difficultés. Aujourd'hui Edgard Milhaud et ses « Annales » sont connus dans le monde entier. Les « Annales » constituent une collection de trente gros volumes de l'édition française, 14 de l'édition allemande, 6 de l'édition espagnole, soit au total 64 volumes.

Aussi est-ce avec un sentiment de profonde reconnaissance que nous félicitons Edgard Milhaud à l'occasion de ce jubilé. Nous lui souhaitons de pouvoir continuer longtemps encore son apostolat, maintenant que l'intérêt que lui porte un nombre croissant de lecteurs a définitivement assuré les conditions d'existence des Annales de l'économie collective.

---

## Conjoncture.

### La situation économique au cours du troisième trimestre 1939.

#### *Vue d'ensemble.*

Il est évident qu'au cours de ce troisième trimestre 1939, qui marque la nouvelle catastrophe qui s'est abattue sur l'Europe, nous ne saurions parler d'une évolution économique régulière. La guerre a marqué une césure nette, aussi bien pour les belligérants que pour les Etats neutres. Encore une fois, nous sommes obligés d'opposer la guerre à l'avant-guerre. En outre, il n'a pas jusqu'aux possibilités elles-mêmes d'observer l'évolution économique qui ne soient appelées à varier fortement d'un pays à l'autre. En effet, étant donné l'importance du secteur économique, la guerre elle-même étant pour ainsi dire considérée comme une opération économique, chaque belligérant a l'intérêt le plus évident à masquer sa situation et sa stratégie économiques. Maintes manipulations économiques (en particulier dans le commerce extérieur) seront tenues aussi secrètes que les opérations militaires. Comme sur le plan militaire, les Etats tenteront, sur le plan économique également, de tromper, de désorienter l'adversaire par de fausses indications. Dans ces conditions, il va sans dire que les éléments de comparaison dont nous pouvons encore disposer pour suivre l'évolution économique internationale sont appelés à diminuer d'une manière désastreuse pour les économistes et statisticiens. Quant aux renseignements que nous aurons pu rassembler malgré tout, il faudra se demander dans quelle